



Communiqué de Presse
14 mai 2024

Relais de la Flamme

Ferveur électrique dans quatre villes étapes, premières à adopter les bornes événementielles pour leurs festivités

Après les sites olympiques et paralympiques, ce sont 4 villes du Relais de la Flamme qui vont encore plus loin pour décarboner leurs événements, grâce à Enedis et Paris 2024. Un travail a été lancé avec les collectivités dans toutes les villes-étapes et d'ores et déjà, Montpellier le 13 mai, Saint-Etienne le 22 juin, Chamonix le 23 juin et Paris les 14 et 15 juillet privilégient les bornes électriques événementielles installées par Enedis pour leurs festivités, sous le signe de Jeux plus responsables. Objectif ? Réduire au maximum l'utilisation des groupes électrogènes fonctionnant au diesel ! Ces innovations marquent le passage à la nouvelle ère électrique lors des grands événements, célébrée dès le 13 mai avec la Métropole de Montpellier et l'ADEME aux côtés de Paris 2024 et Enedis. Une preuve supplémentaire de l'héritage des Jeux de Paris 2024 dans les territoires.

La borne électrique événementielle, pour des événements plus durables

Alors que le secteur de l'événementiel est habitué à fonctionner avec des groupes électrogènes diesel, Enedis et Paris 2024 ont travaillé ensemble et avec les collectivités pour aller plus loin dans la démarche de réduction des émissions de CO2. Après en avoir fait la demande, **4 villes étapes du Relais de la Flamme ont été équipées de bornes électriques événementielles** pour alimenter les festivités des zones de célébration (sonorisation, lumières, ...).

La borne électrique événementielle est un accès électrique de forte puissance utilisable facilement par les organisateurs d'événements et installé dans les lieux accueillant régulièrement des événements en cœur de ville. Grâce à son caractère escamotable, la borne sort de terre pour être utilisée puis se replie dans une trappe au sol lorsque l'événement est terminé.

Dans le cadre du Relais de la Flamme, plusieurs villes du parcours ont été équipées de ce dispositif, y compris des villes n'accueillant pas d'épreuve sportive pendant les Jeux de Paris 2024 :

- A **Montpellier**, trois bornes électriques événementielles sont installées : c'est la première ville de Relais de la Flamme à être équipée de cette technologie. Par la suite, ces équipements permettront de décarboner les futurs événements, en simplifiant l'alimentation électrique et en remplaçant les traditionnels groupes électrogènes alimentés au fioul. Cette installation permet d'économiser 500kg de CO2 / jour d'usage. A Montpellier, terre d'innovation et de transition énergétique, les bornes électriques événementielles permettront de décarboner les différents événements sportifs et culturels du territoire, pour un montant de plus de 500 000 euros (dont 179 000 euros de financement de l'ADEME dans le cadre de France 2030).



- A **Saint-Etienne**, la borne installée au pied du Stade de Saint-Etienne servira à l'alimentation électrique du concert du 21 juin puis le lendemain aux festivités du Relais de la Flamme.
- A **Chamonix**, 2 bornes sont installées.
- A **Paris**, 6 bornes en tout ont été installées au Trocadéro, Place de la Concorde, Invalides et Champ de Mars

Les bornes électriques événementielles mises en œuvre lors du Relais de la Flamme dans ces villes seront pérennisées pour de futurs événements sportifs, musicaux et autres à l'avenir. Une cinquantaine de villes partout en France a d'ores et déjà fait la démarche pour être équipées en bornes électriques événementielles, bénéficiant de l'accompagnement de l'ADEME pour leur financement.

Réduire l'empreinte carbone et pérenniser l'héritage laissé par le monde sportif

Le raccordement au réseau électrique est un moyen de contribuer à la résilience du monde de l'événementiel. Pour continuer à vivre les émotions, il faut changer la manière d'organiser des événements et s'adapter au changement climatique et à la sobriété énergétique.

En se raccordant au réseau de distribution d'électricité géré par Enedis, par l'intermédiaire d'une borne électrique événementielle par exemple, plutôt qu'à un groupe électrogène, 90% des émissions de CO2 habituellement générées par l'énergie nécessaire à un événement peuvent ainsi être évitées. Les émissions de particules fines et des nuisances sonores liées à l'utilisation d'un groupe électrogène sont également supprimées.

Tout le secteur de l'événementiel, au-delà du sport, pourra bénéficier de ce changement de modèle. **Les bornes électriques événementielles déployées par Enedis constituent une étape supplémentaire vers des événements encore plus responsables, un héritage concret et durable laissé par les Jeux de Paris 2024 pour les territoires.**



A propos d'Enedis

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 40 000 personnes. Au service de 37,5 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Contact presse : Audrey Boissonnot, audrey.boissonnot@enedis.fr, 06.40.15.71.90

A propos de la Métropole de Montpellier

Située dans l'Hérault, Montpellier Méditerranée Métropole compte 31 communes et plus de 500 000 habitants. Montpellier est aujourd'hui la 7ème ville de France et l'une des plus attractives de l'Hexagone. Montpellier Méditerranée Métropole a à cœur d'aménager le territoire afin de répondre de façon cohérente, équilibrée et planifiée, à l'accroissement démographique de sa Métropole. Montpellier Méditerranée Métropole favorise l'émergence d'un bassin de vie attractif où se mêlent activités professionnelles et de loisirs, tout en conciliant les enjeux d'habitat, de développement économique, de transports et d'adaptation au changement climatique. Depuis décembre 2023, Montpellier est la plus grande métropole d'Europe où les transports publics sont gratuits et investit d'ici 2026, près d'1,5Mds d'€ pour structurer le développement des mobilités décarbonées. En adoptant un plan climat ambitieux, la Métropole de Montpellier a pour objectif de devenir en 2050 un territoire « zéro carbone ».

Contact presse : Emma Vega, emmanuelle.vega@montpellier.fr, 06.03.87.41.77